

**Agro
Campus
Dijon**

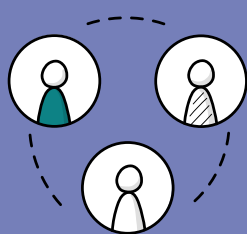
**CFPPA Dijon
Quetigny**



BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



VOLUMES D'ACTIVITÉS

En moyenne, 120 stagiaires en formations longues
et plus de 750 en formations courtes chaque année.



DES SECTEURS QUI RECRUTENT

71,9 % des apprenants du CFPPA ont trouvé
un emploi dès leur sortie de formation en 2025-2026



ÉQUIPES À L'ÉCOUTE

Une équipe engagée dans la réussite de ses
apprenants, avec entretiens et bilans réguliers.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le métier

Le titulaire du BP AP encadre une équipe sur le terrain. À partir de consignes précises, il réalise et fait réaliser l'ensemble des travaux liés à sa spécialité. Autonome et polyvalent, il représente l'entreprise sur chaque chantier et en incarne l'image.

Débouchés

Les diplômés du BP AP trouvent des emplois aussi bien dans les entreprises privés du paysage que dans les services d'espaces verts (secteur public).

LES PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans et être libre de tout engagement.
- Faire valider votre projet professionnel lors d'un entretien de recrutement auprès de notre équipe et par un prescripteur.

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Fiche RNCP : 38314

Niveau de qualification : niveau 4

Date de début des parcours certifiants : 01-01-2024

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2029

Certificateur : Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

QU'APPREND-ON EN BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ?

Le BP AP est un **diplôme de niveau 4** qui vous forme au métier de chef d'équipe. Sous la responsabilité du chef de chantier ou du chef d'exploitation, **vous serez amené à :**

- Organiser votre travail dans une **logique de chantier** (planification des travaux et suivi de chantier).
- Réaliser toutes les **interventions nécessaires sur les végétaux** (plantation, taille, mesures de protection...).
- **Utiliser, entretenir et gérer le matériel à moteur** (conduite et manipulation des engins de catégorie 1 du R482 cat. A).
- Réaliser les travaux de **création et d'entretien des espaces minéraux** (terrassement, maçonnerie, maintenance et installation des infrastructures).
- **Animer et gérer les équipes, et assurer la communication avec les fournisseurs et les clients.**
- Assurer la **conception et le prévisionnel des chantiers de création** (plans techniques manuels, plans de plantation, etc. et dossier Descriptif Quantitatif et Estimatif).
- Prendre en compte les **problématiques environnementales** (gestion des déchets, préservation de la biodiversité, plan de gestion différenciée, méthodes alternatives...).



À noter, le BP AP offre la possibilité de valider en parallèle de l'obtention du diplôme et pendant la formation :

- CACES R482 cat.A
- CIPP opérateur en paysage
- SST (Sauveteur secouriste du travail)
- Permis BE (sous réserve de détenir le permis B)
- Habilitation électrique B1 exécutant électricien basse tension

COMMENT S'ORGANISE LA FORMATION ?

Le BP AP se déroule sur une année scolaire avec **1200 heures de formation** comprenant :

- **780 h en centre** soit 22 semaines
- **420 h en entreprise** soit 12 semaines

La présence en entreprise s'organise sur **3 périodes distinctes**, réparties en fonction de la saisonnalité du métier.

La formation s'appuie sur un **référentiel de compétences** (6 compétences), qui reprend les **situations professionnelles significatives** que le titulaire du BP AP est en mesure de réaliser.

Le BP AP est un diplôme organisé et délivré en 6 Unités Capitalisables (UC), dont une Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE), spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres.



QUELS MÉTIERS ?

- Chef d'équipe entretien des espaces verts
- Chef d'équipe paysagiste
- Jardinier
- Jardinier paysagiste
- Ouvrier d'entretien des espaces verts
- Ouvrier des espaces verts
- Ouvrier du paysage
- Ouvrier paysagiste
- Technicien paysagiste

QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

- Certificat de spécialisation (Constructions Paysagères / Entretien de terrains de sports / Golf / Elagage / Gestions des milieux naturels)
- BTS Aménagements Paysagers



LE CONTENU DE LA FORMATION

Participer aux principaux chantiers d'entretien d'espaces végétalisés

- Réaliser les opérations de tailles et d'entretien des massifs (travail au sol, amendement, fertilisation, paillage)
- Réaliser les opérations de taille des arbres ornementaux
- Connaître et reconnaître les plantes ligneuses et herbacées
- Mettre en œuvre des techniques alternatives
- Appliquer une gestion écologique des espaces verts

Participer aux principaux chantiers de création dans le domaine du paysage

- Réaliser les opérations de plantation sur les trois strates
- Mettre en œuvre les techniques de semis traditionnels et champêtres
- Concevoir des ouvrages en maçonnerie paysagère, assurer les terrassements
- Conduire des engins de catégorie 1 (CACES R372M) et conduire une remorque (permis BE)
- Établir les plans techniques, les chiffrages, les prévisionnels de chantier

Construire son projet professionnel

- Se positionner en tant que professionnel du paysage
- Gérer le parc « matériels motorisés » de l'entreprise
- Savoir rendre compte à un supérieur hiérarchique
- Connaître les principaux enjeux et défis du métier de paysagiste
- Évaluer les impacts des activités sur le milieu

S'adapter aux évolutions du métier en élargissant ses compétences

- Élaborer et présenter un projet de fleurissement à l'aide de plantes vivaces en respectant un cahier des charges
- Savoir travailler la pierre sèche, le bois et le métal



LES FINANCEMENTS :

La formation est financée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté et le FSE.
En tant que demandeur d'emploi vous serez indemnisé par France Travail ou l'ASP.
En tant que salarié, votre formation peut être financée par les dispositifs CPF et Transition Professionnelle, renseignez-vous auprès de nos services.



SATISFACTION ET RÉUSSITE :

Sur notre site internet, agro-campus-dijon/cfppa-dijon-quetigny.fr ou en scannant le QR Code (l'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande) :





TECHNIQUES D'ENCADREMENT ET DE SUIVI, ET OBTENTION DU DIPLÔME

- Chacune des formations est suivie par un coordonnateur et une assistante de formation attitrés.
- Des entretiens et des bilans ont lieu régulièrement pour vous guider et vous accompagner dans vos démarches.
- Des visites et des appels téléphoniques en entreprise permettent de faire le lien pendant vos périodes de stage.
- Vos jours de présence sont comptabilisés par demi-journée ; un récapitulatif hebdomadaire est réalisé puis transmis au financeur.
- Trois entretiens jalonnent l'année pour faire le point sur l'avancement de votre projet professionnel et vous orienter.
- Un jury organisé par la DRAAF, constitué de professionnels et de formateurs d'autres CFPPA, se réunit en fin de formation pour étudier votre dossier et valider votre diplôme.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- En plus d'une équipe de formateurs expérimentés, un référent handicap peut être sollicité.
- Le centre dispose d'un ensemble d'ateliers pédagogiques adaptés à l'acquisition des compétences professionnelles propres à votre formation. Vous serez amené(e) à utiliser le pôle paysager, le pôle horticole, le tunnel de maçonnerie, l'atelier fer, la plateforme de manœuvre, ainsi que 5 hectares d'espaces verts supports des travaux pratiques.
- Notre établissement possède des aménagements spécifiques aux personnes à mobilité réduite.
- Un parcours individuel (FOAD) peut vous être proposé après un entretien préalable.
- Vos formateurs, en accord avec le coordonnateur, proposent différentes modalités pédagogiques adaptées aux compétences professionnelles et aux besoins de la formation (webinaire, atelier, possibilité de cours à distance...).
- Une salle de restauration est à votre disposition sur place, aux conditions précisées dans le livret d'accueil.

En cas d'intérêt, veuillez nous retourner le dossier de candidature complété, accompagné d'une lettre de motivation et d'un CV. Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.

Agro 
Campus
Dijon
✦ CFPPA Dijon
Quetigny

NOS COORDONNÉES :



21 Bd Olivier de Serres - CS 90042 - 21801 QUETIGNY



03 80 71 80 40



cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr



Coordinateur de la formation : frederic.bisiaux@educagri.fr



agro-campus-dijon.fr